

publique du Canada afin de résoudre nos différends au sujet des deux groupes auxquels le président de cette Alliance a fait allusion, c'est-à-dire la catégorie des agents d'administration et du service extérieur et la catégorie des soutiens administratifs. On prévoit pour vendredi, je crois, et dans un contexte différent, une réunion avec les représentants de l'Alliance afin de signer un accord au sujet d'un groupe pour lequel cet organisme joue le rôle d'agent négociateur.

**L'hon. M. Stanfield:** J'ai une question supplémentaire qui, je l'espère, ne provoquera pas un autre discours sur la négociation. Le ministre voudrait-il nous dire si, comme on lui en prête l'intention, le gouvernement cherche, par ces négociations, à obtenir liberté pleine et entière de requérir les employés de travailler en équipe, suivant un roulement régulier, et d'introduire unilatéralement des changements dans les conditions de travail?

**L'hon. M. Drury:** La question du roulement des heures de travail est à l'étude et l'on s'efforce de se mettre d'accord sur les horaires. Le remaniement des horaires fait également l'objet de négociations.

[Français]

**M. Georges Valade (Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire à l'honorable ministre et lui demander si la catégorie de fonctionnaires, affectés au service de la pension de vieillesse et des allocations familiales, a reçu une attention particulière au cours des négociations qui ont lieu actuellement, ou si elle sera étudiée plus tard?

**L'hon. M. Drury:** Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que les pensions de vieillesse soient du ressort de mon ministère.

[Traduction]

**M. Valade:** J'adresserai donc ma question au ministre responsable ou, en son absence, au leader de la Chambre. Voudrait-il faire connaître demain à la Chambre si les employés dont la pension de vieillesse ou les allocations familiales sont touchés recevront un rajustement de traitement dans un avenir rapproché?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député pose une question d'ordre très général.

[Français]

C'est une question à laquelle on devrait normalement répondre par une déclaration, à l'appel des motions.

[L'hon. M. Drury.]

[Traduction]

## L'HYMNE NATIONAL

### L'UTILISATION DE L'HYMNE «O CANADA»

**M. P. V. Noble (Grey-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser cette question au premier ministre suppléant. Étant donné qu'un grand nombre de Canadiens posent des questions sur notre hymne national et que l'hymne «O Canada», qui n'a jamais reçu la sanction royale, est utilisé presque exclusivement, le premier ministre suppléant considère-t-il «God Save the Queen» comme notre hymne national officiel?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale au député que sa question n'est pas recevable. Il demande au ministre d'exprimer une opinion. C'est pourquoi sa question ne peut pas être acceptée.

**M. Noble:** Monsieur l'Orateur, avec tout le respect que je vous dois, je crois que d'un bout à l'autre du pays, les Canadiens aimeraient avoir une réponse à cette question.

**M. l'Orateur:** Je doute qu'une réponse à la question du député résoudrait le problème.

[Plus tard]

### LA MESURE LÉGISLATIVE SUR L'HYMNE NATIONAL

**M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter une mesure législative sur notre hymne national, comme l'a recommandé le comité dont le rapport à ce sujet a été approuvé à l'unanimité? Si oui, quand le fera-t-il?

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Nous espérons pouvoir présenter un projet de résolution là-dessus, au cours de la présente session. La question à résoudre a trait aux droits d'auteur; dès qu'elle sera tranchée, nous serons en mesure de présenter un projet de résolution visant à faire adopter officiellement par la Chambre l'hymne national dans les deux langues officielles, et l'hymne royal.

## LES AFFAIRES INDIENNES

### LA SOLUTION DES PROBLÈMES

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au député de Port Arthur en sa qualité de ministre suppléant des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné le long retard apporté à l'introduction de la mesure sur la Commission des réclamations des Indiens, le refus de rédiger, ne serait-ce qu'un précis du